

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 15

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 23 MAI 1902

No. 4

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).... 5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 23 MAI 1902

Un hommage rendu à Sir Wilfrid

Comme nous l'avons déjà annoncé, immédiatement après la prorogation du Parlement fédéral, les députés libéraux, M. R. L. Borden, chef de l'opposition, quelques députés conservateurs, quelques sénateurs et un grand nombre de dames se sont rendus à la Chambre des Communes, où déjà les galeries étaient bondées de spectateurs, pour assister à la présentation à sir Wilfrid de son portrait à l'huile, peint par Forbes. M. Calvert, le whip libéral, a donné alors lecture de l'adresse suivante :

Au très honorable Sir Wilfrid Laurier, G. C. M. G., K. C., D. C. S., L. L. D., P. C.

Cher Sir Wilfrid,

Nous, vos amis et admirateurs du parti libéral, désirons vous présenter votre portrait à l'huile comme gage de notre estime et de notre considération.

D'autres ont déjà accompli un semblable devoir, mais nous désirons que ce souvenir soit l'expression spéciale de notre loyauté envers vous comme citoyen et de notre dévotion à la cause que vous défendez si bien. Nous sommes attachés à vous personnellement et nous sommes orgueilleux de vous comme chef.

Votre vie a été consacrée à promouvoir la paix et l'harmonie au sein de toutes les classes de la société, indistinctement de religion et d'origine, et vos succès dans cette belle et noble tâche sera votre gloire. Superbe exemple pour les hommes d'Etat canadiens à l'avenir.

Votre direction soit dans l'opposition ou comme premier ministre, vous a valu notre loyauté sans mélange. Dans ces deux positions vous avez cimenté le parti libéral dont vous êtes le plus noble chef. Ce souvenir vous rappellera que vous pouvez en tout temps compter sur notre dévouement.

Vous devez visiter notre nouveau Roi, comme vous avez visité son illustre mère. Nous ne craignons pas que le Canada ne soit représenté, à cette occasion, avec plus de gloire pour le pays, qu'il ne le serait par aucun autre canadien. Tous les fidèles libéraux et les vrais canadiens vous appuient dans les efforts que vous faites pour augmenter la valeur de notre héritage commun et ajouter à son importance. Nous serons avec vous de cœur et applaudirons à toutes vos actions. Nous vous souhaiterons une enthousiaste bienvenue à votre retour au pays pour reprendre votre grande œuvre d'édification d'un Canada uni, loyal de sentiments et

rempli de tout ce qui peut rendre un pays glorieux.

Nous prions la Providence d'accorder à lady Laurier et à vous-même une vie longue et heureuse dont la visite internationale que vous êtes sur le point d'entreprendre formera l'un des épisodes les plus brillants, et que vous reviendrez tous deux aux pays natal pour continuer, pendant de longues années à venir, à jouir de l'affection et de l'estime du peuple canadien.

(Signé par les donateurs).

W. S. CALVERT.

Cette adresse a été maintes fois interrompue par des applaudissements.

M. Laurier comme toujours en ces occasions a été très heureux dans sa réponse. En remerciant les donateurs inconnus il a fait l'éloge de M. Forbes, l'artiste et a exprimé l'espoir que sous peu le Canada pourrait encourager l'art plus qu'il ne l'avait fait dans le passé. S'il ne pouvait pas accorder des prix de Rome il pouvait commencer par acheter des peintures pour les murs de la Chambre des Communes qui feraient revivre l'histoire du pays.

Depuis quatorze années qu'il avait pris la direction du parti libéral il avait toujours tenté de faire son devoir et de conduire les combats d'une manière parlementaire et en traitant les adversaires en adversaires et non pas en ennemis.

Il était très touché de l'allusion à sa tâche de cimenter ensemble les différents groupes du peuple canadien et maintenir au pays autant qu'il était possible pour lui de le faire, l'entente, l'harmonie et la concorde.

La visite qu'il allait faire en Angleterre serait une occasion pour lui de tenter un nouvel effort dans l'intérêt du pays et s'il ne pouvait pas espérer de plaire à tous il ferait son possible pour accomplir son devoir dans l'intérêt général du pays.

Il regrettrait de ne pas avoir d'enfants à qui léguer cette peinture, mais elle ornerait les murs d'un musée national pour la gloire de l'artiste sinon de la sienne. Il remercia tous en son nom et celui de Lady Laurier.

Les paroles de sir Wilfrid ont été couvertes d'applaudissements.

M. Borden a félicité sir Wilfrid et Lady Laurier et leur a souhaité bon voyage. Il est allé ensuite leur serrer la main.

Un suicide a été commis samedi après-midi à Montréal. Un jeune homme, nommé Grant McIntosh, s'est fiambé la cervelle, dans une heure de découragement. Depuis plusieurs semaines, le jeune homme souffrait d'une insomnie continue, qui ne le lâchait point, malgré tous les remèdes, et malgré tous les soins.

Ottawa, 19.—Un câblegramme reçu par lord Minto annonce que les soldats canadiens Emerson Tiffin, Ed. Samuel Woods et J. P. Margeson sont gravement malades.

A Sorel.—Aimé Lussier, de Varennes, a plaidé non coupable et a été renvoyé aux assises criminelles.

Parlement Fédéral

Ottawa, 15.—MM. Lemieux et Marcell ont tous deux protesté sur le parquet de la Chambre contre l'acte inique du Sénat, qui commettait une nouvelle injustice à l'égard de la Gaspésie, en tuant le bill de Gaspé et Western.

M. Marcell a fait un grand discours hier après-midi sur les avantages de Paspébiac, comme port de mer océanique le plus rapproché d'Europe, et a invité le gouvernement à utiliser la Baie des Chaleurs après la fermeture de la navigation sur le St-Laurent, au lieu d'être obligé de traverser les Provinces Maritimes pour aller trouver un port de mer à St-Jean ou Halifax. Il a fait un discours important très documenté, qui ne sera sans résultat.

M. Lemieux a parlé dans le même sens, signalant surtout les avantages du Bassin de Gaspé comme port de mer.

Sir Richard Cartwright a promis d'améliorer le service maritime le long de la côte de la Baie des Chaleurs.

Dans l'après-midi, la Chambre s'est formée en comité des subsides sur l'item de \$280,000 demandées pour améliorer la route du Saint-Laurent.

L'hon. M. Sutherland a donné de longues explications sur les travaux projetés. Ils consisteront surtout à établir des phares plus puissants et à munir de sifflets d'alarme les endroits dangereux, et à faire des explorations hydrauliques dans le Golfe et sur les côtes de Terre-Neuve. Ces derniers travaux compléteront les explorations que le gouvernement anglais fait faire dans le voisinage de Cap Race.

Le gouvernement se propose de mettre en pratique toutes les recommandations qui lui ont été faites par les expéditeurs, les armateurs et les compagnies d'assurances maritimes.

On croit que, lorsque tous les travaux auront été exécutés, les taux d'assurance seront grandement réduits sur la route du St-Laurent. L'hon. M. Tarte a ajouté qu'il avait l'espoir que les compagnies de navigation contribueraient à obtenir cette réduction de taux en employant des navigateurs compétents, qui sauraient diminuer le nombre des accidents.

Le crédit est voté.

La Chambre est appelée à voter ensuite la somme de \$50,000 destinée à secourir les victimes des éruptions volcaniques de la Martinique.

L'hon. M. Fielding n'avait pas l'intention de demander une somme aussi élevée, mais le désastre est si terrible que la Chambre ne peut pas faire autrement que de voter cette somme. La moitié de cette somme sera placée au crédit du fonds de secours français pour la Martinique, et l'autre moitié sera consacrée à secourir les victimes de Saint-Pierre et des autres îles qui ont été ravagées par les laves du Mont Pelée.

M. Borden, chef de l'opposition appuie cordialement cette proposition et félicite le gouvernement d'appliquer immédiatement la somme de \$25,000 à soulager les souffrances des victimes de l'île française. Le pays témoigne par là de

l'amitié qu'il entretient pour la grande nation à laquelle cette île appartient.

Ce dernier crédit met fin au vote des subsides, qui a été terminé à 10 h. hier soir.

Le bill des subsides sera voté ce matin, et la prorogation aura lieu à trois heures cette après-midi.

Ottawa, 15.—A la séance de la Chambre, ce matin, M. Laurier, en réponse à M. Bourassa, a dit que le gouvernement ne savait pas que les commissaires et agents de la Puissance du Canada dans le Royaume-Uni étaient obligés de payer la taxe sur le revenu, tandis que les ambassadeurs, consuls et agents étrangers n'y sont pas tenus. Le gouvernement va s'enquérir de la chose.

La Chambre a adopté en comité, après discussion, l'acte, concernant la constitution en corporation, par lettres patentes, des compagnies par actions. La Chambre adopte aussi les amendements faits à l'acte concernant la remise des amendes et le bill des subsides après que M. Marcell a demandé au gouvernement d'ouvrir le pont de l'Intercolonial sur la rivière Restigouche, entre Bonaventure et le comté de Restigouche.

Au moment de l'adoption du bill des subsides M. Fielding a annoncé que le revenu du Canada serait encore plus considérable au 30 juin prochain et que l'augmentation de la dette serait moindre qu'il ne l'avait prévu dans son discours du budget prononcé il y a deux mois.

Une discussion s'est élevée sur la valeur de l'huile de pétrole du Nord-Ouest et la séance a été levée à 1 heure.

LA PROROGATION

Ottawa, 15.—La prorogation de la session parlementaire a eu lieu aujourd'hui, après-midi, avec les cérémonies accoutumées.

LE DISCOURS DU TRONE

"Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

"En vous dispensant de prolonger votre présence au parlement, je désire vous remercier de l'attention et du soin avec lesquels vous vous êtes acquittés de vos importants devoirs. Le nombre extraordinaire d'actes qui ont été adoptés pour constituer en corporations des compagnies industrielles et de chemins de fer peut être considéré comme une preuve du rapide développement de la richesse et de la prospérité du Canada à l'heure actuelle. L'augmentation du commerce et du revenu du pays est une autre preuve de cet état de choses satisfaisant.

"Nous avons remarqué avec plaisir qu'il vient en plus grand nombre que jamais des immigrants d'Europe et des Etats-Unis s'établir au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'augmentation rapide de la population dans cette partie fertile du Dominion doit contribuer de plus en plus au progrès du commerce chaque année.

"L'arrangement avec la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, lorsqu'elle a été autorisée à augmenter son capital-actions, et en vertu duquel elle doit consacrer au-delà de neuf millions

de piastres à l'augmentation de son matériel roulant aura pour effet, nous l'espérons, de diminuer considérablement, à l'avenir, les pertes sérieuses qui ont eu lieu par suite de l'insuffisance du nombre de wagons destinés à charroyer les produits de l'Ouest vers les ports de l'Est.

"Les amendements faits à l'acte des grains du Manitoba, autorisant les cultivateurs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à construire des entrepôts pour l'emmagasinage de leurs grains aux stations de chemin de fer seront, nous le croyons, jugés opportuns et propres à empêcher les syndicats de faire baisser les prix.

"L'augmentation de la population du territoire du Yukon et le développement rapide de cette partie du Canada justifie amplement l'acte qui accorde à ses habitants un représentant au parlement, qui sera autorisé à parler au nom de ses commettants sur toutes les questions concernant les principaux intérêts de cette lointaine partie du Dominion.

"MM. de la Chambre des

Communes,

"Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

"Messieurs du Sénat.

"En vous faisant mes adieux, je désire vous exprimer l'espoir que, lorsque nous nous réunirons l'année prochaine, nous aurons encore lieu de nous réjouir de la prospérité continue qui règne aujourd'hui dans ce vaste Dominion."

L'Assomption, 19 mai.—Mgr Falconio a été l'objet d'une réception magnifique ici. Il y a eu de grandes fêtes religieuses et civiles. Une foule considérable était venue de partout. A la grand-messe solennelle, M. le curé Giguère a prononcé une heureuse allocution dans laquelle il remercia Son Excellence de l'honneur qu'il revient à la paroisse d'une visite aussi distinguée et des bénédictions dont elle est le gage.

Le maire présenta une adresse à Mgr Falconio.

Mgr Falconio a répondu brièvement en disant que cette démonstration était une preuve tangible du dévouement de la paroisse pour le représentant du pape et de son profond attachement pour la religion. Il s'est montré heureux de donner aux paroissiens de l'Assomption une bénédiction spéciale accordée par le Souverain Pontife.

Hier soir il y a eu une grande fête au collège et une illumination.

Gaspé, 19 mai.—Un grand incendie s'est déclaré ici vers onze heures, vendredi soir. Le magasin de M. John F. Davis et celui de M. H. S. Viet ont été complètement détruits. L'établissement adjacent a beaucoup souffert. L'origine du feu est encore inconnue. Les dommages sont environ \$20,000. Assurances, \$6,000.

Nous remercions le capitaine et l'équipage du steamer "John J. Hill" pour leur dévouement; car sans eux, nous aurions enregistré des dommages plus considérables.

**La catastrophe de la
Martinique**

LES SECOURS AUX VICTIMES

Paris, 18.—Une dépêche officielle reçue aujourd'hui par le ministre des colonies, M. Decrais, dit que les 450 réfugiés qui sont arrivés à Fort-de-France par le vapeur *Pouyer-Quertier*, de la Compagnie des câbles français, appartenaient tous au village du Précheur, près de Saint-Pierre, et que les seuls habitants de Saint-Pierre qui aient été sauvés furent ceux qui avaient quitté cette ville avant huit heures du matin, le jour du désastre.

Plusieurs maisons de commerce américaines, ainsi que des particuliers, contribuent à la souscription en faveur des victimes de la Martinique. La somme totale des souscriptions s'élève maintenant à 100,000 francs.

M. Decrais, ministre des colonies, annonce que parmi les victimes de Saint-Pierre se trouvent quatre-vingt-dix-huit fonctionnaires coloniaux français, y compris le président du tribunal civil. M. Carrend, le commandant Gerbault et sa famille et le curé Bertal.

Quinze sœurs de charité sont également dans le nombre des morts. Un prêtre et six professeurs, avec leurs familles, ont quitté la ville à temps.

M. Camille Flammarion, l'astronome, dit qu'il est du même avis que le savant anglais, M. Milne, quant aux causes des éruptions volcaniques des petites Antilles. Il croit que l'infiltration de l'eau a produit une énorme volatilisation. Il ajoute que la poussière volcanique reste dans l'air pendant plusieurs années et qu'elle produit un effet lumineux pendant la nuit.

Le *Temps* cet après-midi, dans un article de fond au sujet de l'attitude du congrès qui a accordé un crédit de \$200,000 comme secours aux victimes de la Martinique, dit :

Cette manifestation de la sympathie américaine, à la veille des fêtes en l'honneur du monument de Rochambeau, tend à resserrer les liens déjà si étroits qui unissent les deux républiques et constitue une garantie de paix et de fraternité entre les deux nations. La France n'oubliera jamais l'initiative spontanée du président Roosevelt, ni la générosité significative du congrès.

Fort-de-France, Martinique, 15.—Il est curieux de constater que, malgré le grand nombre d'habitants de Saint-Pierre qui ont été anéantis par la lave de la montagne Pelée, jeudi dernier, on n'a retrouvé que relativement peu de cadavres. Le fait est dû à ce que les quartiers les plus peuplés de la ville sont ensevelis sous une épaisse couche de cendres qui doivent certainement avoir consommé entièrement les cadavres.

Le croiseur danois *Valkyrien*, après avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour secourir les réfugiés, a quitté ce port aujourd'hui. Le croiseur allemand *Falke* vient d'arriver.

L'intérêt public se concentre sur les récits des survivants et sur les efforts faits pour porter secours aux réfugiés. Une femme nommée Laurent, qui était employée comme bonne à Saint-Pierre, chez M. Gabriel, et qui se trouvait parmi les personnes conduites à l'hôpital ici, en décrivant ses impressions, dit que le jour de la terrible catastrophe, elle entendit une détonation très forte ; elle en conçut une telle frayeur qu'elle s'évanouit. En reprenant ses sens, quelques heures après, elle était horriblement brûlée, et, jetant un coup d'œil autour d'elle, elle vit deux membres de la famille Gabriel encore en vie. Ils

moururent avant qu'on eut pu leur porter secours. Mlle Laurent, qui, ayant vécu quelque temps encore après avoir été transportée à l'hôpital, et qu'elle eut pleine conscience tandis que les médecins la soignaient, est morte sans pouvoir donner plus de détails sur les scènes effrayantes qui doivent avoir eu lieu à St-Pierre.

Le travail de secours des réfugiés continue sans cesse. Quand le *Pouyer-Quertier*, capitaine Thirion, partit pour la mission de secours, il eut à traverser des nuages de cendres brûlantes, au risque de brûler lui-même, afin d'arriver jusqu'aux malheureux dont l'effroi s'était emparé. Mais, comme il a déjà été dit, il réussit à ramener à Fort-de-France 456 réfugiés, la plupart habitant le village du Précheur. Ceci se passait dimanche dernier.

Depuis, le vapeur, à la suite d'autres voyages tout aussi audacieux, a réussi à ramener plusieurs autres personnes à Fort-de-France. Dimanche, il a sauvé 923 personnes et a piloté le *Suchet* et le *Valkyrien* qui ont pris à leur bord 1,500 personnes. Le *Pouyer-Quertier* a distribué aux victimes de grandes quantités de biscuits, de lait, de vin et de fromage.

L'argent monnayé qui se trouvait à la trésorerie de Saint-Pierre est encore enfoui sous la couche de lave qui mesure de six à huit mètres d'épaisseur.

Le cours du torrent volcanique qui s'est déversé sur Saint-Pierre est indiqué de façon curieuse. Les abords de la côte où les navires étaient ancrés ont été balayés par un tourbillon de gaz volcanique qui arracha et cassa tout sur son passage, mais ne laissa que peu de traces derrière lui, tandis que le fort, le centre de la ville et les alentours de Saint-Pierre sont ensevelis sous un lit épais de cendres qui ont consommé tout sous elles.

Londres, 15.—Le gouverneur des îles du Vent, sir Robert Llewelyn, envoie de l'île Saint-Vincent au ministre des colonies, la dépêche suivante :

"Je suis arrivé ici hier, et j'ai trouvé la situation beaucoup plus grave qu'on ne l'avait annoncé. Les rapports de l'administration prouvent que la partie de l'île sur la côte orientale entre Robin Rock et Georgetown, a été frappée et dévastée de la même manière que Saint-Pierre et je crains que tout ce qui était vivant, dans ces régions, n'ait péri. Il est probable que 1,600 personnes ont perdu la vie. On n'en connaît jamais le chiffre exact. Les intendants et les propriétaires des domaines, ainsi que leurs familles et quantité de personnes des classes supérieures, ont été tués. On a retrouvé et enterré mille cadavres. Cent soixante personnes sont à l'hôpital de Georgetown. Six seulement parmi elles échapperont peut-être à la mort. Les détails du désastre sont trop déchirants pour être décrits. Je me suis procuré à Sainte-Lucie un navire côtier qui navigue le long du rivage avec de l'eau et des provisions. Deux mille deux cent personnes ont été secourues. J'ai fait demander des médecins de l'île de la Trinité et de Grenade.

"On estime que 2,000,000 de tonnes de poussières provenant de l'île de Saint-Vincent sont tombées sur la Barbade.

"Toutes les plus belles plantations de sucre dans le pays des Caraïbes ont été dévastées. Les bestiaux sont tous morts.

"L'éruption continue, mais elle semble décroître. L'anxiété règne encore".

Sur la demande de M. Joseph Chamberlain, ministre des colonies, sir Joseph Dinndale, le lord-maire

de Londres, a ouvert une souscription au Mansion House, pour secourir les victimes de l'éruption volcanique de l'île de Saint-Vincent.

De tous côtés on fait d'amères comparaisons entre le manque d'activité du gouvernement anglais au sujet des victimes des Antilles et la prompte et efficace intervention des Etats-Unis en cette occasion.

Londres, 15.—Une dépêche de Fort-de-France à la Reuter Telegram Company dit que l'accès de Saint-Pierre devient plus facile, mais qu'aujourd'hui l'activité du volcan semble augmenter.

Les scènes dans la ville, dit la dépêche, sont curieuses et parfois terribles.

Les lits en fer de l'hôpital sont tordus, mais ils ne portent pas de traces de la chaleur. Les draps de lits et tout le linge de l'hôpital ont disparu. Aux environs de la crique, plusieurs maisons ont été retrouvées intactes, mais leurs habitants étaient tous morts et paraissaient avoir été tués comme par la foudre.

Toutes les précautions, sanitaires sont prises à Saint-Pierre, mais les émanations sont terribles.

Le roi Victor-Emmanuel a contribué de 25,000 francs à la souscription ouverte en faveur des victimes du désastre de la Martinique.

La Haye, 15.—Le gouvernement de la Hollande a donné ordre au navire de guerre hollandais *Konigin-Regentes* de se rendre de Curaçao à l'île de la Martinique à toute vitesse afin de porter secours aux victimes de l'éruption de la montagne Pelée. Les deux chambres des Etats généraux ont voté des résolutions exprimant leur sympathie à la France.

Saint-Thomas, Antilles, Danoises, 15.—Le croiseur *Valkyrien* a pris à son bord 500 réfugiés de la côte nord et nord-est de l'île de la Martinique.

Le croiseur français le *Suchet* a sauvé 2000 personnes de la Martinique et le vapeur *Pouyer-Quertier*, de la compagnie des câbles français, a secouru des quantités de victimes de l'éruption volcanique. Toutes les personnes sauvées ont été conduites à Fort-de-France, Martinique. Un homme s'était échappé de la prison de Saint-Pierre quelques instants avant que la ville fut recouverte de la lave sortant de la montagne Pelée.

Les émanations provenant des cadavres restés sans sépulture sont intolérables à Saint-Pierre, selon les nouvelles reçues, et la détresse est indescriptible.

Le croiseur *Indefatigable* a apporté ici 25 tonnes de vivres et est reparti pour la Trinité afin de s'en procurer d'autres.

Les victimes ont été affreusement brûlées par les scories volcaniques. A 9 milles du cratère une personne a eu le crâne fracturé par une grosse pierre.

L'hôpital de cette ville est rempli de mourants. 50 sont couchés sur le plancher, tous les lits étant occupés.

Une partie de l'île, au nord, est submergée par la mer.

Depuis mardi à midi il n'y a plus de détonations et, mercredi la fumée a cessé de sortir du cratère. On craint, cependant une autre éruption. Les Caraïbes survivants se livrent au pillage.

Le lac qui occupait le volcan est disparu. A sa place il y a une mer de lave d'où s'échappent des vapeurs sulphureuses et plusieurs nouveaux cratères se sont formés.

GOLD DUST



**LA MEILLEUR
POUDRE
A LAYER**

**Nettoie toute
chose sans
exception**

Si votre épicière ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

Le saint Suaire de Turin

PHOTOGRAPHIE AUTHENTIQUE DU CHRIST

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Montréal :

Savez-vous quelle est la première photographie que l'on connaisse ?

C'est celle du Christ !

Où se trouve-t-elle ?

Sur le linceul de Turin, transmis des apôtres aux évêques leurs successeurs, et ensuite aux ducs de Savoie qui l'ont offert au pape. Ce suaire, dans lequel a été enseveli Jésus immédiatement après la descente de la croix, est enfermé dans un grand coffre fermé par trois serrures, dont les clefs sont confiées, l'une au Souverain-Pontife, l'autre au roi d'Italie, la troisième à l'archevêque de Turin.

L'image sainte est quelquefois exposée à la vénération des fidèles. La dernière ostension remonte à l'année 1898.

Lors de cette exposition, organisée sous la direction du baron Antonio Manno, une photographie du linceul a été prise. Elle a révélé en négatif, de deux silhouettes humaines, vues l'une de face l'autre de dos. Cette empreinte avait d'ailleurs été déjà constatée par de nombreuses copies peintes ou gravées, et plus particulièrement par une photographie instantanée prise à la dérobée par un visiteur de l'exposition de Turin.

Depuis des siècles, on discutait sur l'authenticité de ce suaire. Rarement même, dans l'histoire de l'Eglise, discussion fut plus longue, plus générale et plus animée. Inutile de suivre ici cette controverse dans ses multiples variations.

Il suffit de rappeler que les adversaires du linceul de Turin s'appuyaient principalement sur ce fait, prétendu historique, que l'image de Jésus-Christ, visible sur le suaire, était l'œuvre d'un peintre bourguignon anonyme, lequel aurait exécuté vers 1353.

Montrer la fausseté de cette assertion, c'était établir l'authenticité du saint suaire. Beaucoup d'écrivains et de savants s'y employèrent avec ardeur et talent, mais sans résultat bien définitif. Les textes pour plusieurs restaient douteux.

Après l'ostension de 1898, comme avant, la discussion continua toujours.

Les partisans de l'authenticité disaient : l'épreuve photographique prouve évidemment que l'image du saint suaire n'a pu être faite à la main. Donc le linceul de Turin est vrai.

On leur répondait : votre démonstration n'a pas de caractère scientifique certain, par conséquent elle ne vaut rien contre les aveux du peintre faussaire.

La critique historique restait donc en lutte contre la science. Si la thèse des adversaires de l'authenticité n'était pas absolument certaine ; d'un autre côté, la thèse des tenants de l'authenticité ne l'était pas non plus.

Mais, par contre, si la critique historique semblait avoir épuisé tous ses moyens sans aboutir à rien de sûr ; la science elle n'avait pas encore dit son dernier mot.

Ce mot était attendu avec impatience.

Nous l'avons, il paraît concluant.

"En effet, la plus grande partie de la séance du 21 avril dernier, à l'Académie des Sciences de Paris, écrit le docteur J. de Gaux, dans *l'Univers*, a été consacrée à la démonstration scientifique de l'authenticité de l'image du Christ sur le saint suaire de Turin.

"Le travail présenté par M. Yves Delage, professeur à la Sorbonne, au nom de M. Paul Vignon, son préparateur, avait pour titre : "Empreintes produites sur un linceul par des émanations provenant d'un cadavre".

"M. Delage rappelle que le saint suaire de Turin est une pièce d'étoffe de lin, longue de 4 m. 10, large de 1 m. 40, qu'elle est jaunie par le temps et qu'elle est connue en Europe depuis 1353.

"Ce saint suaire est très rarement retiré de la chaise qui le renferme. Mais il a pu être photographié en 1898, et c'est sur la reproduction de ces photographies qu'ont été faites les études de M. Paul Vignon.

"Il y a d'abord un fait évident : les images du saint suaire sont en négatif.

"En prenant les négatifs de ce négatif, on obtient une épreuve positive qui représente un corps admirablement proportionné et une figure d'une frappante beauté.

"La première idée qui vient à l'esprit, dit M. Delage, en présence des images du saint suaire, est qu'il s'agit d'une peinture. Mais cette idée, ajoute-t-il, doit être écartée pour plusieurs raisons.

"D'abord, aucun artiste du XIVe

siècle n'aurait pu exécuter une œuvre aussi parfaite au point de vue anatomique. Et puis il faut tenir compte du réalisme impeccable qui impressionne jusque dans les moindres détails.

" Tandis que les peintres anciens et même modernes, quand ils représentent les gouttes de sang découlant de la couronne d'épines, les font semblables à des gouttes qui tombent d'une certaine hauteur, ici on voit les gouttes de sang contourner une ride, puis s'étaler et s'éteindre.

" La place des clous est au poignet sur le saint suaire et non au milieu de la main comme on le représente sur les peintures.

" Les marques de la flagellation ne ressemblent pas non plus à celles des tableaux. Elles convergent toutes vers la même direction, celle du bras du bourreau. Leur extrémité est nettement marquée par un ecchymose, dont la forme correspond à celle du bout métallique qui était fixé à l'extrémité des lanières destinées à la flagellation.

" Enfin la plaie du côté est à gauche, parce que les empreintes font passer les détails d'un corps de la droite à la gauche.

" Pour toutes ces raisons et aussi à cause de la nudité complète du corps, inconvenance qu'aucun peintre ne se serait permise, on peut être certain qu'il ne s'agit pas d'une peinture.

" M. Paul Vignon s'est donc posé la question suivante : comment un cadavre placé dans un linceul peut-il déposer son image, sur le linceul, avec des détails aussi précis ?

" Après de longues recherches, il est arrivé à résoudre cette question.

" Si l'on enveloppe immédiatement après la mort le cadavre d'une personne qui a souffert de linges imprégnés d'une mixture d'huile et d'aloès, la mixture prend une teinte rougeâtre identique à celle qu'on voit sur le saint suaire.

" La teinte rougeâtre est produite par la décomposition de l'aloès, au moyen des vapeurs ammoniacales provenant elles-mêmes de l'urée que renferme toute sueur fébrile.

" Pour que l'expérience réussisse, il faut certaines conditions nécessaires : qu'il y ait eu sueurs et que les linges imbibés de la mixture soient appliqués tout de suite après la mort, avant que la sueur se soit évaporée ou ait été enlevée par des lavages ou de toute autre façon. Il faut aussi que le corps ne reste pas assez longtemps dans le linceul pour se décomposer.

" Se basant sur toutes ces constatations, on peut affirmer que le saint suaire de Turin représente bien l'empreinte d'un homme dans la force de l'âge, crucifié, flagellé, couronné d'épines, percé au flanc, enlevé immédiatement après sa mort dans un linceul imbibé d'aloès et d'huile, comme on le faisait seulement en Judée il y a dix-neuf siècles, et où il n'est resté que quelques jours.

" Et quand on voit les photographies de ces empreintes, qu'on considère la noblesse et la majesté de ce visage, on ne peut douter que ce soit à l'image du Christ".

Prix du Charbon

Ceux qui n'ont pas encore fait leurs provisions de charbon devraient donner leur commande immédiatement pour profiter de nos bas prix :

Grate \$5.25.
Egg Stove & Nutt \$5.50 par tonne de 2,000 livres.

Ces prix sont sujets à changer sans avis.

Sur demande nous ferons des prix spéciaux pour le charbon Scranton, D. L. & W. R. R.

C ROULEAU, fils.

Paroles d'espérance

A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DE L'ÉPUISEMENT DU SYSTÈME

Mme Harriett A. Farr, Fenwick, Ont., raconte comment elle a été guérie après avoir souffert pendant deux ans.

Des milliers de personnes, dans cette contrée, souffrent de débilité générale, résultat de la pauvreté du sang et du délabrement des nerfs. A ces malades, le récit de Mme Harriett Farr, veuve de feu le Rév. Richard Farr, Fenwick, Ont., une dame bien connue dans tout le district de Niagara, indiquera les moyens de revenir à la santé. Mme Farr dit : "Pendant une couple d'années antérieures à 1899, j'ai grandement souffert de l'épuisement du système. Ma digestion était mauvaise, j'avais peu ou point d'appétit et j'étais en très mauvais état. Je souffrais de palpitations de cœur et je me sentais constamment fatiguée. Le traitement des médecins ne me fit aucun bien et j'empirais graduellement à tel point que finalement je fus incapable de faire le moindre travail. Je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams et dès le début, je constatai une amélioration dans mon état. Ma maladie devenait de moins en moins grave et lorsque j'en eus prit huit boîtes, je jouissais malgré mes soixante ans, de la meilleure santé. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie. Je recommande fortement à tous ceux qui souffrent de les essayer, et je suis persuadé qu'elles leur feront beaucoup de bien."

Quand votre sang sera pauvre et aqueux, quand vos nerfs seront délabrés, quand vous souffrez de la tête et de vertige, quand vous serez pâle, languissant et complètement épuisé, les Pilules Roses du Dr Williams vous rendront la santé et elles enrichiront votre sang. Elles sont un remède prompt et certain contre toutes les maladies provenant d'un sang pauvre et aqueux. C'est l'unique et véritable remède qui porte le nom au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur chaque boîte. En vente chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicines Co., Brockville, Ont.

Emporium, 10c

Rideaux en toile, montés sur rouleaux à ressorts, tout complets, seulement 25 cts, cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Déménagements

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transporté mon magasin de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., au No. 221 rue Cascades, en face de chez M. Larivière, restaurateur, ancienne place de M. A. Léost, où j'aurai constamment en main : Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., des meilleures marques.

Je continuerai, comme par le passé, à entreprendre tout ouvrage en Peinture, Tapissage, Blanchissage, Imitation, Décoration, Enseigne, etc., etc., à des prix très modérés. Tout ouvrage est exécuté par des ouvriers de première classe et est garanti.

J'ai ajouté à mon établissement un stock complet de Rideaux, Moulures a cadres et pour Chambres, gravures, etc. Spécialité : Encadrement de Gravures, Chromos, etc.

Eug. L. Désautels, peintre-décorateur, No 226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Téléphone No 275.

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions Commerciales de toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPECIALITE :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop^r

Ecole Commerciale Pratique

DU
Professeur B. Lalime,
Place du Marché.
Au-dessus du Magazin M. O. David & C
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondances sollicitées.

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES,
DECOUAGES, ETC.

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI.

Assortiment complet de

BOIS DE SCIAGE.

Séché à la vapeur, préparé et brut

Bois de Charpente, Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie!

Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph

St-Hyacinthe

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition. S'adresser à

MÉDÉRIC ALLARD,
St-Louis de Bonsecours

El Maska, 5cts

LA COMPAGNIE

C. A. HAMEL

MAGNINISTE

ENGINS, BOULVOIRES et MAOBI
NERIES de toutes sortes, FAITES
et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR

ST-HYACINTHE



CREMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal, 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P.M.
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M.
Local, G. T. R., arrive à 6.20 P.M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.
Allant à Sorel, 9.00 A.M., et 7.40 P. M.

Octobre 1901!

Cadeaux, Cadeaux

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY
Enseigne de la Boule Rouge.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU

AVOCATS

11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE

AVOCATS.

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

P A MESSIER

AVOCAT

14 Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

BERNIER & CORMIER

NOTAIRES.

Batiss de la Banque E. T.

Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET,

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

MORIN & BORDUAS

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure,

169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

L. G. MEUNIER

Huissier Cour Supérieure

et Collecteur

ST-PAUL D'ABBOTTSFORD, QUE.

i.o.c.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix: \$1.50
ADDRESS: Hotel Ottawa Tel. 48.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS
CARTES DE VISITE
AU BUREAU DE.....

LA TRIBUNE

NID "VIGILANT"

INCLINÉ - AJUSTABLE
(Brevet Can. et E.U.)
Empêche les poules
de manger les œufs.
Simple - Sûr - Durable
Pas de ressorts - les
œufs ne peuvent se
casser - le plan incliné
les fait tomber dans le nid. Empêche les insectes et les parasites. Demandez à votre marchand ou écrivez à L. P. Morin, Inventeur et Manufacturier, 157 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Convent de Saint-Hyacinthe.

(82 pages avec illustrations)

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

L. N. TRUDEAU

DENTISTE,

102 Rue MONDOR,

ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,

Manufacturiers, Etc.,

de St-Hyacinthe

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de

CE JOURNAL

En Ville

Apprenti Demandé

Un jeune homme de 15 à 16 ans trouvera de l'emploi à *La Tribune* comme apprenti typographe.

Sortie des élèves

Les examens universitaires se tiendront les 17 et 18 juin prochain et la sortie des élèves du Séminaire aura lieu le 19 du même mois.

De retour

M. T. E. Fee est revenu samedi soir d'un voyage de plusieurs semaines en Angleterre et en Ecosse.

M. Fee revient enchanté de son voyage et avec plusieurs gros contrats pour du foin pressé.

Première Communion

La première Communion des enfants de la ville, qui ont suivi les cours de Cathéchisme à la Cathédrale aura lieu le 28 mai.

La confirmation aura lieu le même jour.

La Philharmonique

Le Conseil de Ville de St-Hyacinthe a engagé notre magnifique fanfare pour faire de la musique pendant la saison d'été, au kiosque de la rue Girouard et aux fêtes municipales et religieuses.

La Philharmonique obtient \$200 pour cet engagement.

Le premier concert aura lieu Dimanche le 1er juin.

En Excursion

Les élèves des classes Philosophie du Séminaire de St-Hyacinthe partaient, mardi matin, fanfare en tête, pour St-Jean et de là par le superbe yacht "Alexandria" pour l'île La Motte.

C'est l'excursion que les élèves finissant ont habitude de faire chaque année.

Les élèves nous sont revenus, mercredi, enchantés de leur voyage.

Mutation de propriété

Le prix de vente de la propriété de M. Sévigny à M. Therrien était de \$1,800 en non \$1,700 comme nous l'avions annoncé la semaine dernière.

Commencement d'incendie

Samedi, à 1 hr. de la nuit nos pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie au Canadian Woollen Mills.

Le feu s'était déclaré dans la chambre "aux Mélanges" située au-dessous du département des "Cardes".

Les employés de la Canadian Woollen Mills se sont mis aussitôt à l'œuvre, et quand les pompiers sont arrivés le feu était sous contrôle.

Election Municipale

Une élection, devenue nécessaire dans le quartier No 5 par la démission de M. Lemieux, aura lieu prochainement.

La nomination le 26 et la votation lundi le 2 juin.

M. Louis Lussier, avocat, est le seul candidat sur les rangs pour le présent et on croit qu'il sera élu par acclamation.

Gouter aux fraises

Nous sommes informés que les Dames de Charité sont à préparer un très joli programme de concert promenade, pour leur fête de charité "gouter aux fraises".

N'oubliez pas avant d'acheter, de visiter le grand assortiment d'Étoffes à Robes et Costumes que nous avons reçu pour le printemps.

Il est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché.

BERGERON & SICOtte

La charité, s'il vous plaît

Nos Dames de charité, encouragées par le bienveillant accueil qu'elles ont reçu l'an dernier à l'occasion du "gouter aux fraises", se proposent de faire appel au généreux public cette année encore. En conséquence, elles donnent avis par le présent, que vers la fin de juin, elles feront entendre la plainte du pauvre afin de donner occasion à la charité de tous de soulager par une aumône généreuse la douleur des infortunés orphelins, malades et infirmes. Souvenez-vous, âmes compatissantes, que la Providence en refusant au pauvre le pain et l'abri, n'a pas voulu être cruelle envers eux, mais elle a compté sur vous pour leur fournir de votre abonde.

Comme l'a dit un poète connu de tous : "Donnez, donnez pour les êtres souffrants... donnez surtout pour les petits enfants. Soyez la Providence du pauvre, et la Providence de tous vous le rendra avec usure. Soyez philanthropes, et ce qui mieux encore, soyez charitables, même au prix de sacrifice, vous rappelant que celui qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Souvenez-vous en surtout quand les fraises seront mûres.

Décédé

M. Alphonse Raymond, marchand bien connu dans cette ville et dans les environs est décédé vendredi dernier.

M. Raymond n'a été malade que deux jours Vendredi matin on jugeait à propos de lui administrer les derniers sacrements et à 10 heures et demie il expirait.

Le défunt était âgé de 61 ans ; il a succombé à une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

Il laisse pour déplorer sa perte une fille et trois garçons dont deux sont dans les ordres sacrés et un marchand.

Ses funérailles ont eu lieu mardi à 10 heures, à l'église Notre-Dame du Rosaire. Toutes les notabilités, les professions libérales et les diverses autres classes de la société se sont rendues en foule pour rendre au regretté défunt les derniers devoirs. Le deuil était conduit par ses trois fils. MM. les docteurs Eugène et Gaspard Turcotte, médecins de la famille, L'hor. P. B. DeLabrière, surintendant de l'Instruction Publique, M. L. et J. Raymond, ses neveux ; les porteurs étaient MM. C. Gladu, B. Dufresne, H. Choquet et J. Chenette, échevin.

Les porteurs du coin du poêle étaient MM. Dr E. St-Jacques, maire de la cité de St-Hyacinthe, F. H. Richer, marchand et ex-maire de la cité ; J. Roy, protonotaire ; Godfroi Daigneault, M. O. David, marchands de St-Hyacinthe et L. J. Surveyer, marchand de Montréal.

Le service fut chanté par M. Jos. Raymond, vicaire du Lac Mégantic, fils du défunt, assisté de M. L. R. Raymond un autre de ses fils, comme diacre et E. Auclair, professeur du Séminaire de Sherbrooke, comme sous-diacre.

L'Association des échecs de la Province de Québec

Dans la vitrine de la pharmacie Brodeur est exposé un groupe de l'Association des Echecs de la Province de Québec.

Ce tableau a été offert au Club d'Echecs Philharmonique par quelques amis de l'A. E. P. Q. en reconnaissance des services rendus à l'Association par les membres de la Philharmonique lors du premier grand tournoi qui eut lieu à Montréal au commencement de mars dernier.

C'est une belle marque de reconnaissance de la part de ces amis dont les nôtres sont fiers à plus d'un titre.

Arrestation

Le détective Wm Côté, de Sorel, était de passage en cette ville lundi, venant de La Présentation où il a opéré l'arrestation du nommé Alfred Claigne, accusé d'infraction aux lois provinciales. Il est reparti le même soir, avec son prisonnier, par le Q. S. R., pour Sorel.

Incendie à Sorel

Un incendie a consumé les bâtisses des bouilloirs aux usines de la Cie Sincennes-McNaughton.

Les machineries elles-mêmes n'ont pas beaucoup souffert.

Les pertes sont d'à peu près \$4,000 couvertes par les assurances.

Médaille

Le capt. Archibald Johnston, de Sorel vient recevoir une jolie décoration militaire qui fut décernée par la reine Victoria aux officiers et soldats des forces auxiliaires pour long services.

Le capt. Johnston à 33 ans de service à son crédit, ayant fait parti de la milice depuis 1869

Réunion d'amies

Jeudi dernier Madame A. Denis conviait les amies de Mademoiselle Berthe à une petite réunion chez elle. Est-il besoin de dire qu'on s'est amusé. Merci donc à tous.

UNE PETITE AMIE.

Société d'Agriculture du comté de Bagot

Concours des étalons canadiens enregistrés, tenu à Saint-Liboire le 20 avril 1902.

Pour les fins de ce concours, le comté a été divisé en 4 arrondissements.

1er Arrondissement : Canton d'Acton.

2ème. Paroisse de St-Ephrem d'Upton, St-Liboire et Ste-Hélène.

3ème. Paroisse de St-Hugues et St-Simon.

4ème. Paroisses de St-Pie, St-Dominique et Ste-Rosalie.

Une prime de vingt dollars a été accordée pour chaque arrondissement.

Ont concouru :

Dans le premier arrondissement, les étalons de MM. Stanislas Phénix, Pierre Sylvestre et Louis Sylvestre, celui de M. Louis Sylvestre, de St-Théodore a gagné la prime.

Dans le deuxième arrondissement, les étalons de MM. Elphège Dufresne et Joseph Guertin, celui de M. Elphège Dufresne, de St-Liboire a gagné la prime.

Dans le troisième arrondissement, les étalons de MM. Louis Désorey, Louis Vendal, Urgel Lavigne, Dellard Valcourt, Anselme Fauteux, Elas Côté, Antoine Fard, Auguste Fournier ; celui de M. Urgel Lavigne de St-Simon, a gagné la prime.

Dans le quatrième arrondissement, les étalons de MM. Nérée Déglise, Aimé Racicot, Amédée Casavant et Napoléon Gosselin ; celui de M. Amédée Casavant de St-Dominique a gagnée la prime.

Environ 500 personnes assistaient à ce concours.

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.

S'adresser à

MÉDÉRIC ALLARD, St-Louis de Bonsecours

El Maska, 5cts

Service anniversaire

On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de Mgr L.-Z. Moreau sera chanté à la Cathédrale, lundi le 26 du courant, à 9 hrs et 30 a. m.

Base-Ball

L'excursion de Valleyfield a été un double succès. Succès financier et succès pour notre club de Base-Ball qui a remporté une victoire décisive sur ses adversaires, par onze points à deux.

Les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage rapide sur une route superbe et pittoresque.

La température ne laissait rien à désirer et le séjour à Valleyfield a été charmant.

Nos félicitations à notre club qui vient de remporter leur troisième victoire depuis le commencement de la saison.

Le club DeLormier a été battu par les Mascotte à Montréal : 13 à 4.

Dimanche prochain le 25, notre club recevra la visite des Mascotte.

Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adélar Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

El Maska, 5cts

Embaumement

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.

M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne.

Ses prix sont des plus modiques

Si vous avez besoin de tapis préliars, rugs ou autres fournitures de maison, allez chez Bergeron & Sicoite, et vous serez certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y a en ville.

AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

Par ordre, L. R. OSTIGUY, Greffier.

El Maska, 5cts

Cadeaux, Cadeaux

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY Enseigne de la Boule Rouge.

Prix du Charbon

Ceux qui n'ont pas encore fait leurs provisions de charbon devraient donner leur commande immédiatement pour profiter de nos bas prix :

Grate \$5.25.
Egg Stove & Nutt \$5.50 par tonne de 2,000 livres.

Ces prix sont sujets à changer sans avis.

Sur demande nous ferons des prix spéciaux pour le charbon Scranton, D. L. & W. R. R.

C ROULEAU, fils.

Emporium, 10c

Conseil de Ville

Séance du 16 mai, 1902.

Son Honneur le Maire ainsi que tous les échevins étaient présents à l'exception de M. J. N. Lemieux dont la démission se trouvait pendante.

Monsieur le greffier ouvre la séance par la lecture des minutes de la dernière séance, qui sont adoptées.

Le rapport hebdomadaire du travail des pompes constate qu'il a été pompé 5,133.350 gallons d'eau et brûlé 13,235 lbs de charbon.

Le greffier donne lecture d'une lettre de M. Hormidas Breton qui fait application à la charge vacante de M. Désautels ; cette application est référée au conseil en comité.

Les soumissions pour habits de police sont référées au comité de police.

La motion de M. Duclos à l'effet d'empêcher l'ouverture du marché le vendredi soir est ensuite mise devant le conseil.

M. Authier donne ses vues sur la question, il croit que si elle est adoptée les bouchers n'auront pas le droit d'apporter leur viande avant minuit le samedi matin, il voudrait que les bouchers puissent dépecer leur viande sur ordre et livrer à domicile le vendredi soir.

M. Gemme se déclare tout à fait opposé à l'adoption de cette motion ; il concorde dans les remarques de M. Authier.

M. Duclos qui souffre actuellement d'une forte extinction de voix répond par une courte allocution.

M. L. P. Morin parle ensuite dans le même sens. Il appui surtout sur la question légale.

M. Chenette se prononce en faveur de la motion, il admet que le marché ne se prête pas à l'ouverture le vendredi soir, vu le manque de glacières.

M. Morison développe plusieurs raisons en faveur de la fermeture du marché le vendredi soir.

Après quelques remarques de M. Chenette, M. le Maire mit la motion aux voix. Elle est remportée. MM. Chenette, Authier, Gervais et Gemme votant contre.

M. Gemme, après le vote, proteste contre la validité du vote pris, il prétend que la majorité n'est pas suffisante.

La résignation de M. Lemieux est ensuite acceptée sur résolution.

M. Duclos propose que M. Morison soit nommé maire suppléant, secondé par M. Morin.

M. Gemme s'oppose à la considération de cette motion parce que le Conseil n'est pas au complet.

MM. Duclos, Authier et Chenette parlent en faveur de la motion et elle est remportée. seul M. Gemme votant contre.

Le Conseil accorde la permission à M. Damase Girard d'établir un étal de boucher.

Deux requêtes demandant l'empierrement des rues St-Hyacinthe et DeLabrière sont référées au comité des chemins.

Le Conseil ordonne de faire venir 4 ou 5 chars de pierre pour trottoirs.

M. Authier informe le Conseil que certaines personnes ont acheté de la corporation de la pierre à raison de \$6.00 la toise. On perd ainsi \$2.00 par toise, la pierre valant aujourd'hui \$8.00.

M. Morison propose qu'un comité composé de MM. Duclos, Authier, Chenette et Gervais soit chargé de faire une enquête sur cette affaire et faire un rapport complet pour qu'on puisse connaître le coupable.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil ordonne le paiement des comptes portant l'approbation nécessaire et la séance est ajournée à vendredi prochain.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLÈNE, 21. — Ouvrons la page de nos nouvelles locales en disant que nous avons été honoré d'une courte visite du Rév. A. Fautoux, curé de Warren, R. I. Venu par voie de Québec, que tout patriote aime à revoir comme pour retremper sa foi en notre avenir national. M. Fautoux s'est rendu dans sa famille à St-Hugues.

Les nouvelles qu'il nous a données de sa paroisse sont des plus encourageantes. Les nôtres vont sans cesse s'augmentant dans cette jolie petite ville du Rhode-Island et leur part d'influence s'agrandit en raison des progrès que leur travail fait opérer. Nos ex-paroissiens, N. Loiseau et J. Sicard, rendus à cet endroit depuis quelques semaines seulement sont parfaitement installés et bien en état de se créer un bel avenir.

Un médecin Canadien-français est désiré dans cette localité. En peu de temps il s'y ferait certainement une clientèle payante.

M. le docteur Désy d'Upton, beau-frère de M. Fautoux, est venu saluer son parent que les amis du voisinage étaient heureux de revoir.

M. l'abbé Fautoux dû retourner chez lui par voie de Montréal afin de revoir son ancien ami par excellence, M. Arsène Lefebvre, de la cour du Recorder.

C'est avec regret que les paroissiens apprendront les décès de M. Alfred Brodeur de Woonsocket et J. B. Laforme de Fitchburg, Mass.

Donnons avis aux amateurs de chasse que les chevreuils sont sortis des bois puisque l'un d'eux s'est fait tuer par un train, samedi dernier, au rang St-Edouard. Nos cantonniers ont saigné l'animal et la viande, aussi belle que fraîche, a servi à régaler plusieurs de nos villageois heureux de goûter à un plat si bon marché.

Si le temps est devenu plus beau et un peu plus chaud les nuits sont encore si fraîches qu'il fait bon le soir venu, de faire la veillée de famille au coin du feu. Alors, profitons-en pour continuer l'étude des grands caractères incarnés dans les personnages désignés la semaine dernière.

A la tête de tous les patriotes qui brillèrent par leurs belles qualités d'hommes d'Etat à l'aurore de nos libertés politiques, l'histoire impartiale place Lafontaine, Papineau et Auguste Norbert Morin. Contentons-nous d'écrire une page du dernier nommé.

Né au commencement du dernier siècle, Morin était déjà une figure si importante en 1830 que les électeurs de son comté — Bellechasse — l'envoyèrent siéger à la chambre. En peu de temps il devint le secrétaire et confident du grand patriote Papineau, et bien au fait de toutes les procédures parlementaires.

C'est Morin qui rédigea les quatre-vingt-douze résolutions, résumé d'un énorme volume de griefs que M. Papineau avait préparé. On sait quelle immense portée eurent ces résolutions. Pour obtenir leur réalisation la rébellion de 1837 eut lieu, le sang des descendants de la France rougit la plaine canadienne, des patriotes zélés furent emprisonnés ou déportés en Australie ou pendus comme de vils scélérats.

Les efforts des patriotes devaient vaincre toutes ces épreuves. Après Papineau, nul plus que Morin n'a fait pour obtenir les libertés dont nous jouissons. Servir Dieu, son pays et ses semblables fut l'unique objet de ses aspirations le but constant de ses travaux et de ses efforts, depuis ses premières années jusqu'à ses derniers jours. Il fut toujours bon, charitable et vertueux. L. O. David dit : C'était une

grande intelligence, un cœur d'or, une âme de héros et d'apôtre. Cet homme si doux, si modeste, d'une timidité d'enfant, était capable de tout braver, de tout entreprendre sous l'empire d'une grande pensée, d'un sentiment religieux ou patriotique.

Ces notes biographiques données sur lui et Lafontaine, sont un peu longues, mais elles ont pour but de faire connaître et admirer les deux principaux chefs de la cause nationale sous le régime nouveau qu'ils eurent à faire fonctionner, de faire voir qu'ils furent grands non seulement par le génie mais encore par le caractère et la hauteur d'âme.

Le même hommage peut s'appliquer à Robert Baldwin, leur émule en patriotisme, en intelligence et en vertu.

Morin fut le premier orateur sous le régime constitutionnel. S'il fut choisi de préférence à Papineau c'est qu'il était particulièrement aimé de toute la députation canadienne-française qui voyait en ses vertus en son patriotisme et en son abnégation le champion de la cause nationale. Quand Lafontaine eut fait sa part et donné assez de dévouement à son pays il accepta d'être nommé juge ; il fut comme magistrat ce qu'il avait été comme premier-ministre de son pays, irréprochable, inattaquable, un modèle pour les générations futures, une gloire nationale. Morin fut son successeur. S'il ne fut pas aussi grand génie que son devancier, il n'eut pas moins de cœur. Un trait de lui nous le fera connaître. Sa bonté et sa charité étaient proverbiales ; il donnait tout aux pauvres, tout jusqu'à son dernier sou ; de sorte que sa pension payée, il ne lui restait rien pour s'habiller.

Un jour M. Lafontaine lui dit qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre qu'il portait, c'était un scandale.

Il lui mit vingt-cinq louis dans les mains et lui enjoignit d'aller s'habiller. M. Morin s'en alla chez un tailleur, lorsqu'il rencontra un client malheureux dont il avait perdu le procès : le client l'attendrit tellement sur son sort que M. Morin lui mit les vingt-cinq louis entre les mains, en lui recommandant bien de ne pas en parler à M. Lafontaine. Mais Lafontaine voyant toujours Morin avec la même toilette se décida à lui demander des explications.

M. Morin hésita un moment, mais ne pouvait mentir, il finit par raconter l'affaire. M. Lafontaine le gourmanda malgré l'envie de rire qu'il avait et lui dit qu'il était décidé, cette fois, à l'emporter. Il l'emmena chez un tailleur et lui fit faire un habillement complet.

Sur la fin de sa carrière M. Morin devint Juge. Ses cendres reposent dans l'église paroissiale de St-Hyacinthe. Le Canada vit avec regret disparaître, avec Morin toute la génération d'hommes d'Etat qui, de 1840 à 1855, a illustré ce pays par leurs vertus, leurs talents, leur patriotisme et leur dévouement et par une législation pleine de clarté, de sagesse, par des réformes et des œuvres immortelles. La génération suivante eut pour personnages princes Pause, les Loranger, les Sicotte, les Cauchon, les Dorion, les Geoffrion, les Chauveau, les Taché, les Dessaulles, etc., etc.

Sir Geo Etienne Cartier fut au premier rang de ces hommes d'Etat il fera le sujet de ma future chronique.

GUSTAVE.

Vieux journaux à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

CANADA

Le Sanatorium Laurentien de St-Agathe a été rasé par un incendie de bonne heure, mercredi, et on craint qu'une malade n'ait péri dans les flammes, Mme Goddard, de Granby, âgée de soixante-dix ans, manque à l'appel, et on la croit victime des flammes.

Le feu s'est déclaré si subitement que tous les pensionnaires se sont sauvés avec beaucoup de peine, en costume de nuit, perdant vêtements et malles. Les patients ont été transportés à l'hôtel Laurier, à St-Agathe, où M. Ferguson, médecin du Sanatorium, s'est empressé de leur prodiguer les soins que nécessitait chez plus d'un malade l'énervelement causé par une fuite aussi émouvante.

Comme on ne disposait d'aucun appareil pour combattre l'élément destructeur et qu'on manquait même de bras, il a fallu laisser faire l'incendie. Comme tout l'édifice était en bois, il a brûlé très rapidement et les flammes s'élevaient à une très grande hauteur dans les airs ; le spectacle de ce feu sinistre dans la solitude de la forêt, au milieu de la nuit, a attiré beaucoup de curieux qui sont arrivés trop tard pour aider le sauvetage. Le feu se voyait à une très grande distance.

On croit que le feu doit son origine à quelque défectuosité des fils électriques ou à un mauvais fonctionnement des fournaies.

Vers deux heures, ce matin, les malades étaient réveillés précipitamment par le Dr Ferguson et un de ses assistants, et ils eurent à peine le temps de sortir que leurs appartements étaient envahis par les flammes.

Comme tous les patients souffrent de tuberculose ou de quelque autre affection pulmonaire, il est à craindre qu'un séjour assez prolongé à la fraîcheur et à l'humidité de la nuit dans un costume plutôt léger n'ait des conséquences fatales pour plusieurs.

Il y a vingt patients au Sanatorium. Le Sanatorium de Ste-Agathe était une jolie bâtisse à trois étages, mesurant 80 pieds de longueur sur quarante de largeur, était chauffé à l'air chaud, éclairé à l'électricité et dirigé par un personnel dûment qualifié.

St-Jean, Q., 19.—M. Alex. MacDonald a vendu la faïencerie qu'il avait achetée, il y a deux ans, de la compagnie française et qu'il avait, avec son père, exploitée sur une grande échelle, il y a quelques années. On dit que le prix de vente est \$34,000. Les acheteurs sont l'honorable sénateur Pascal Poirier, de Shédiac, N.-B., et M. Crawford, de New-York.

Le Clavigraph Underwood



Écriture Visible, Vitesse sans Égale, Alignement Parfait.
"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabalair, le seul pratique, et sans augmentation de prix. En vente au Bureau de La Tribune

ETATS-UNIS

On a demandé à M. Carnagie s'il était vrai qu'il avait offert vingt millions de dollars pour les Philippines à condition qu'il fût autorisé à promettre aux Philippins que leur indépendance serait finalement reconnue par les Etats-Unis. M. Carnagie a répondu : "Oui et j'étais sérieux."

Chambersburg, Pe. — Le détective Hiram Moe de Sherbrooke a établi aujourd'hui l'identité de William Dowd, il purge actuellement une condamnation à six mois de prison pour avoir porté une arme. Dowd s'était donné le nom de Henri Blanchard, c'est l'un des cinq individus qui ont pillé la banque de Victoriaville, au mois d'avril 1900. Plus tard il s'était évadé de la prison de Sherbrooke. Il doit sortir de prison le 4 juin.

La raffinerie de saindoux d'Armour, de Chicago, a été détruite par un incendie, samedi dernier.

Un viaduc sur lequel étaient un grand nombre de personnes qui étaient montées là pour voir l'incendie, a cédé sous le poids et ceux qui étaient dessus ont fait une chute de plus de vingt pieds. Plusieurs ont été tués ou blessés.

Athol, N. Y. — La Oliver Machine Screw Co., a loué l'établissement de Wallace Lord, rue Freedom pour le convertir en une manufacture de vis. Elle en prendra possession le 1er juin.

Omaha, — Les récits du désastre de Saint-Pierre, dans la Martinique détruite par l'éruption de la montagne Pelée, échauffent les imaginations jusque dans le Nebraska.

Partout on parle d'éruptions volcaniques, on en voit partout. C'est ainsi que dans le comté de Cédar les habitants sont en proie à la terreur la plus atroce. Il existe, paraît-il, dans une partie de ce comté, une petite montagne volcanique, l'Iona, un volcan en miniature, qui n'a jamais donné trace d'éruption depuis plus de 30 ans. Cette montagne est une merveille pour un pays plat comme le Nebraska. Or, des voyageurs, ou de mauvais plaisants on ne sait pas au juste, ont fait courir le bruit que le volcan si petit et si tranquille était en éruption. Ce sont des voyageurs d'un train venant de Panca qui ont apporté la nouvelle. Ils prétendent que, depuis deux jours, l'aspect du mont Iona cause de vives inquiétudes aux habitants de la région ; le volcan lance des gaz délétères et de la fumée, tout en faisant entendre de sourds grondements. Les voyageurs ajoutent que des familles ont empaqueté leurs effets et se tiennent prêtes à prendre la fuite.

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES,
DECOUAGES, ETC.
Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI.
Assortiment complet de
BOIS DE SGIAGE.
Séchés à la vapeur, préparés et bruts
Bois de Charpente, Bardeaux, etc.
Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.
Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph
* St-Hyacinthe

Déménagements

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transporté mon magasin de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., au No. 221 rue Cascades, en face de chez M. Larivière, restaurateur, ancienne place de M. A. Léost, où j'aurai constamment en main : Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., des meilleures marques.

Je continuerai, comme par le passé, à entreprendre tout ouvrage en Peinture, Tapissage, Blanchissage, Imitation, Décoration, Enseigne, etc., etc., à des prix très modérés. Tout ouvrage est exécuté par des ouvriers de première classe et est garanti.

J'ai ajouté à mon établissement un stock complet de Rideaux, Moulures à cadres et pour Chambres, gravures, etc. Spécialité : Encadrement de Gravures, Chromos, etc.

Eug. L. Désautels, peintre-décorateur, No 226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.
Téléphone No 275.

Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Contre un grand nombre de peiuse pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire : 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe : \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG, St Hyacinthe, P. Q.

Etienne Cordeau

Rue Piété
ST-HYACINTHE.

FABRIQUANT DE

Bieres de Ginzembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaire de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR



50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 per year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & CO, 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

L. A. MASSE, COURTIER D'ASSURANCE

Vie: North American Life Assurance Co.
Fou: Scottish Union and National Insurance Co.

Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.

The International Registry Co.

Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Gironard, ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 31.

Emporium, 10c

Europe

Paris—Le commissaire canadien M. Fabre s'est rendu auprès du ministre des colonies, M. Decrais, pour lui exprimer, au nom du gouvernement canadien, la profonde sympathie du peuple du Canada envers la France, à propos de la catastrophe de la Martinique, en ajoutant qu'il avait reçu une dépêche du ministre des finances, M. Fielding, pour lui annoncer que le gouvernement du Canada a souscrit \$25,000 pour les victimes de ce désastre et que cette somme est à la disposition de M. Decrais.

Berlin—Le correspondant de la Gazette de Cologne à Londres a appris que les délégués boers auront d'abord une longue conférence, puis voteront sur la question principale, la reddition.

Les chefs se réuniront ensuite à Prétoria pour s'occuper des négociations finales.

Le docteur Jung, qui a lord Pauncefote sous ses soins, dit que de nouvelles complications se présentent à chaque attaque, que la perspective n'est pas encourageante bien qu'il n'y ait aucun danger immédiat.

Rome — La commission papale qui doit assister au couronnement du roi Edouard vient d'être nommée. Elle se composera de Mgr Merry del Val, qu'on a mentionné comme successeur probable du cardinal Martinelli à Washington, de Mgr Montagnini, secrétaire de la nonciature à Paris, et le comte Orsini, garde noble au Vatican.

L'empereur Guillaume a offert au président Roosevelt, de présenter une statue en bronze de Frédéric le Grand, qui serait placée à Washington.

Madrid — Le roi Alphonse a reçu plusieurs décorations étrangères dans la salle du trône, au palais. Le roi était entouré d'un brillant assemblage des fonctionnaires supérieurs. Il a reçu entre autres, l'ordre de la Jarretière qui lui a été présenté au nom du roi Edouard par le duc de Connaught.

Paris — On annonce officiellement que M. Waldeck-Rousseau, le premier ministre, donnera sa démission avant le 1er juin, laissant à M. Loubet le soin de former un nouveau cabinet au moment de la réunion de la nouvelle chambre.

M. Waldeck-Rousseau a donné avis de sa décision à M. Loubet et à ses collègues avant le départ du président pour la Russie. Il a ajouté qu'il croyait avoir accompli l'union — œuvre pour laquelle il avait accepté le poste de premier ministre — et que, ayant terminé sa tâche il désirait se retirer, mais resterait en fonctions jusqu'à ce qu'un nouveau ministre ait été choisi parmi la majorité des nouveaux députés élus.

Londres — Une dépêche de Prétoria au Times de Londres dit qu'environ cent soixante chefs boers sont réunis à Vereoniging et que leur façon d'agir porte à supposer qu'ils voteront pour la continuation de la guerre; mais vu que le vote se fait au bulletin secret, il pourrait arriver que la majorité soit en faveur de la paix. Quel que soit le résultat de la conférence, dit le correspondant, la fin de la guerre ne peut être éloignée, parce que la conférence sera probablement suivie d'un grand nombre de redditions en divers endroits et que de gros corps de troupes anglaises seront envoyés dans les districts où il y aura de la résistance.

Madrid — La police a découvert à temps un complot anarchiste contre le roi Alphonse XIII. Vendredi soir elle a fait des perquisitions dans une rue étroite, la Carrera de San Geronimo, dans laquelle le cortège royal a défilé samedi, et y a saisi des bombes de dynamite et des capsules. Seize hommes ont été arrêtés. Ce sont tous des Espagnols et parmi eux sont plusieurs anarchistes notoires.

Londres — Dans un discours qu'il a prononcé, samedi, à Birmingham, M. Chamberlain a dit qu'il espérait la paix dans le Sud-Africain, mais n'avait guère confiance. Il a ajouté que les intentions du gouvernement anglais n'étaient pas changées, que ce gouvernement ne cherchait pas à se venger des Boers et que l'on disait à Londres que la paix dépendait surtout du général Delarey. La guerre, a-t-il dit encore, a coûté \$1,140,000,000, mais cette somme n'est qu'un sixième du revenu annuel de l'Angleterre. Un Transvaal indépendant serait aussi dangereux qu'un parlement indépendant à Dublin. D'autre part, il est possible qu'une fédération de la race anglaise soit effectuée. L'époque est aux grands empires, et non aux petits Etats.

Londres — On a reçu à la Bourse un câblegramme particulier annonçant que la conférence boer de Veruniging a voté pour la paix aux meilleures conditions que pourra obtenir une délégation qui ira à Prétoria conférer avec lord Kitchener et lord Milner.

Le président Loubet est parti pour Brest. Il s'est embarqué sur le croiseur *Montcalm* qui le transportera en Russie. M. Waldeck-Rousseau, le premier ministre, M. de Lanessan, ministre de la marine et M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, ont accompagné le président jusqu'à Brest. Seul M. Delcassé ira avec lui en Russie.

Il est annoncé officiellement au Parlement australien que lord Hopetown avait résolu de donner sa démission comme gouverneur.

Treize personnes ont été tuées par un éboulement qui s'est produit à Manala, province d'Emila, en Italie.

Magasin à louer

Le magasin ci-devant occupé par M. E. L. Desautels, peintre, 2ème porte du magasin Leduc Lebel, rue Cascades.

S'adresser à F. X. A BOISSEAU, j. a. c. Notaire.

Belles chemises en satin noir, seulement 25 cts cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Costumes à la mode

Un grand choix d'Étoffes à Costumes, à la mode, Étoffes à Manteaux et à Collerettes, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez TRAHAN & McNULTY, Enseigne de la Boule Rouge.

Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adéard Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

El Maska, 5cts

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un quai et un dragage aux Trois Rivières, seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 16 de mai prochain 1902, inclusivement pour la construction d'une jetée, d'un brise-glace et pour un dragage aux Trois-Rivières, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec; au bureau de M. J. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; au bureau des Commissaires du Havre, Trois Rivières; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trente mille piastres (\$30,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ottawa, 19 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour le prolongement du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 9 mai 1902, inclusivement, pour la construction d'un prolongement du quai St-Laurent, Isle d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Québec; au bureau de M. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ott wa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de quinze cents piastres (\$1,500.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 26 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours reportés les premiers à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE"

Agent pour le district de St-Hyacinthe

AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

Par ordre,

L. R. OSTIGUY,

Greffier.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode!

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marche

ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE:—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER

GINGER BEER, COLDRE CHAMPAGNE, Etc.,

Bureau de La Tribune

St-Hyacinthe, P. Q.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb...	\$0 22 @	24
" salé " ...	18	22
Oufs frais, la doz...	12	13
Laine.....	25	30
" filée, la lb....	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.....	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs.....	6 50	7 00
Porc frais, la lb....	11	13
Lard salé "	10	12
Porc frais, 100 lbs..	9 00	9 50
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple...	@	
Poules, " ...	75	1 00
Poulets, " ...		
Pigeons, " ...	15	18
Perdrix, " ...	00	00

GRAINS

Blé, le minot....	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	60	70
Avoine, "	45	48
Sarrasin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb...	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb	10	12
Sucre d'érable, la lb.	00	12
Sirop " legal. 1	00	1 25
Graisse, la lb.....	15	17
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes..	1 00	1 25
Foin, " " " 5	00	6 00
Peau de bœuf, la lb..	6 1/2	7 1/2
Peau de mouton, jeune	40	50
Peau de veau, la lb..	8	9

EMILE BERTHIAUME, Clerc du marché

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE.

FABRICANT DE

Bieres de Gineembre.

SODAS et

Liqueurs de temperance

Propriétaire de l'Eau

FEUILLETON

Le Supplice
D'UN ANGE

Reine-Marie, le premier salut échangé, avait repris sa conversation avec André. Le comte, évidemment préoccupé, n'osait point interrompre ce tête-à-tête que la jeune fille voulait, cela sautait aux yeux; mais il était angoissé et malheureux au delà du possible. Tout à coup, elle revint naturellement vers le groupe que formait le reste de la famille, et dit en s'adressant à son grand-père :

—Bon papa, nous agitions une grave question, André et moi. C'est à ta haute compétence que je viens soumettre le cas, et te demander la solution de notre petite difficulté.

—Une difficulté avec André ? fit Jacques Lemarchand incrédule. C'est donc possible ?

—Tu vas en juger : Je voudrais que mon cousin m'accompagnât à Saint-Luc. Tite mère n'a pas beaucoup vu son frère en ces derniers temps. Il lui doit bien cela, n'est-ce pas ?

—A coup sûr ! fit l'industriel attendri et écoutant sa petite-fille avec une adoration qu'il ne cherchait pas à dissimuler. Eh bien, est-ce qu'André refuse d'exécuter ce beau programme-là ?

—Absolument.

—C'est peu croyable !

—C'est la vérité vraie !

—Ah ! Et quel prétexte donne-t-il ?

—Mais que son devoir, surtout au moment de l'inventaire tout proche, exige sa présence à Saint-Denis.

—C'est très beau. Mais il faut bien que chacun paye de sa personne réciproquement. Et puisque vous êtes là, monsieur de Plessis, vous ne me refuserez pas certainement de remplacer votre cousin pendant quelques jours. Vous venez d'avoir un assez long congé. A chacun son tour de se reposer.

Gratien se décomposa encore. Lui qui n'était venu que pour savoir la date du départ pour la Picardie et s'embarquer avec Reine-Marie, il arrivait à un joli résultat.

—Je ne demande pas mieux que de vous être agréable, monsieur, dit-il néanmoins, avec un calme où se retrouvait à coup sûr sa meilleure habitude du monde. Mais je ne suis guère apte, moi à doubler un directeur aussi parfait que M. de Lacroix-Marbourg !

M. Lemarchand eut un pli très fin autour de ses prunelles, plus allongées à ce moment-là que celles des grands félins.

—Vous vous calomniez, monsieur de Plessis, dit-il avec un naturel parfait. Ou bien vous êtes trop modeste ! Vous avez toutes les aptitudes, quand vous le voulez !

—Et puis, monsieur, il y a encore une autre raison.

—Laquelle ?

—Horace m'a prié de le remplacer auprès de sa femme et de sa fille. Et je lui ai, de mon côté, promis de ne point les abandonner.

—Horace sera aussi tranquille de les savoir avec André qu'avec vous, déclara Jacques.

Il continua, très décidé, un peu froid, avec son ton le plus autoritaire, en s'adressant à André :

—C'est convenu, mon garçon, tu partiras demain matin avec nous, car je vous accompagne, moi aussi, et M. de Plessis te remplacera à l'usine.

Gratien était au moment de faire un éclat. Reine-Marie le vit, et s'approchant de lui, elle lui dit :

—Je me suis portée garante de ta bonne volonté auprès de bon pa-

pa, tu te le rappelles, n'est-ce pas ? Maintenant, il ne faut pas me faire mentir. Et tu dois lui obéir. Mais la Pentecôte est toute proche. C'est Dimanche prochain. A cette époque tout le personnel a congé pendant deux jours, tu viendras nous faire une petite visite à Saint-Luc ; et si tu es sage... André ira prendre ta place à l'usine, tandis que, toi, tu resteras auprès de moi, à la sienne.

Les dernières paroles avaient été accompagnées d'un regard si doux, si long, que Gratien, en chancelant, répondit :

—Tu es la maîtresse ! La maîtresse absolue, tu le sais ! Ordonner c'est être obéi de moi.

Plus bas, et comme André était un peu loin, il osa ajouter :

—Tout mon cœur sera avec toi ! Que le tien me soit fidèle !

—T'oublier une seconde, n'est pas en mon pouvoir, répondit Mlle de Plessis, plus blanche que les valenciennes de sa robe.

Gratien prit ces paroles pour une promesse, et il quitta l'hôtel Lemarchand, la joie dans le cœur, oubliant du coup sa jalousie, ses angoisses et ses appréhensions.

XVII

Le train roule rapide, à travers le pays accidenté qui s'étend de Paris à Amiens.

On arrive à Longpré. Plusieurs voitures encombrant la cour de la gare.

Jeannie, toute dolente, monte dans l'une d'elles, avec son fiancé et sa sœur de lait, Reine-Marie, bon papa et André prennent place dans une autre.

Bientôt la raide côte de Longpré fut montée ; la campagne, dans la splendeur infinie du couchant, se déroula verte et féconde.

aux feux tombants du jour, les maisons d'Ailly-le-Haut-Clocher s'égrenèrent une à une, le long de la route aux talus verdoyants, et enfin la magnifique avenue de Saint-Luc se montra avec sa théorie d'arbres admirables.

L'ombre s'épaississait. De loin, on ne pouvait plus les voir. Reine-Marie déposa le petit, du reste endormi, dans les bras de son grand-père ; puis, d'un bond de chevrete, elle se suspendit au cou d'André assis devant elle, et lui dit :

—Si tu savais combien je t'aime mon duc !

Plus bas, elle ajouta :

—Au delà de tout !

André ne put que la presser sur son cœur, tandis que bon papa, attendri et heureux, essuyait des larmes de bonheur.

On était arrivé. Le porron si large et si beau laissait scintiller sous les blancheurs lunaires ses lueurs de marbre magnifique.

Le personnel, prévenu, accourait avec des lumières, des lampes, des lanternes. Les maîtres ! Mademoiselle ! Madame, si douce, si bonne ! Et les vieux serviteurs se pressaient Et les fermiers, dans le domaine depuis des générations et des siècles étaient aussi venus là, et voulaient, par leur respectueuse affection, faire à ceux qui leur revenaient un accueil digne de l'attachement éprouvé à leur endroit.

Mais une déception eut lieu. M. le marquis n'y était pas ! Oubliait-il donc son pays natal ?

—Non, affirma Reine-Marie en pressant toutes les mains tendues vers elle, en entourant tous ces pauvres et humbles, qui l'aimaient, des plus douces effluves de ses yeux de bonté et de lumière ; non, père viendra, mais une autre fois !

Et l'on monta les degrés ; et l'on revit la demeure maudite, où le drame avait eu lieu.

De son côté, M. Lemarchand aussi reprenait, avec ses souvenirs, ses angoisses et ses doutes. Et, découragé, il pensait :

—Ne vais-je pas ici retrouver des larmes ? Ne fait-elle pas une folie, cette enfant adorée, de vouloir, en vengeant la morte, remuer ces souvenirs de sang et de boue ? Une folie et une suprême imprudence ?

Mais il la regarda et la vit si calme, si tranquille, avec ses belles prunelles aux profondeurs un peu mystérieuses, si assurées qu'il pensa :

Elle a peut-être raison. C'est la morte qui l'inspire et la guide ? Alors, c'est elle qui également me la protégera.

Jeannie, devant son rêve réalisé, souriait. Elle murmura :

—Toutes les trois, comme jadis, dans ce petit appartement où nous nous sommes tant aimés ! Tu veux bien, ma Violette ; tu consens, ma Reinette ?

Et comme, en prononçant ces paroles, une petite mousse rose avait teinté ses lèvres, Reine-Marie s'était empressée de répondre :

—Nous sommes ici pour achever de te guérir, ma chérie, pour te soigner, te dorloter ; tout ce que tu voudras sera fait !

Elle était partie donner des ordres, afin qu'au plus tôt fût préparé le lit de la malade, tandis que Violette, impressionnée malgré elle par cette maison où elle avait tant souffert, tant pleuré, entourait son fils de ses bras et pensait :

—Mon Dieu, protégez-le-moi, gardez-le-moi !

Le lendemain, tout le monde était apaisé et plus tranquille. La malade ne subissait plus la surexcitation du voyage ; la fièvre l'avait quittée. Sa respiration était certainement plus libre, et elle put se promener dans le parc, entre le docteur Bordier et sa sœur de lait sans avoir ces rudes étreintes qui, au Tauzia, la faisaient haletter au moindre mouvement.

Tandis que, sous les arbres centenaires, elle respirait et éprouvait un grand bonheur entre ceux qu'elle aimait, M. Lemarchand était allé annoncer son arrivée à M. Servian, en ce moment en congé dans son domaine de Picardie.

Il n'était pas éloigné de Saint-Luc, ce domaine, et le riche industriel éprouvait un irrésistible besoin de confier ses angoisses à un homme intelligent et droit, ayant été mêlé jadis de si près à toutes les douleurs qui lui avaient été infligées.

M. Servian connaissait le drame dans ses moindres détails. M. Lemarchand savait par le menu l'opinion qu'il en avait gardée. Seul de la famille, en effet, le verrier avait continué avec le juge des relations, non seulement amicales, mais intimes. L'avis du magistrat sur le comte de Plessis Saint-Luc était resté le même.

—N'avez crainte, avait-il maintes fois, et comme inspiré, répété au riche industriel, sa punition arrivera un jour ou l'autre.

Comment ? de quel façon ? M. Servian ne le savait pas. Mais un présentiment, toujours le même, lui disait cependant que cela serait.

Et ce juge, cet homme si correct et si pratique, y croyait, à cette sensation mystérieuse et inexplicable, et il avait communiqué sa conviction à son ami.

Maintenant, le grand-père de Reine-Marie se sentait poussé, lui aussi, par une force irrésistible et bizarre. Il voulait confier à l'ancien ami d'Horace la volonté nouvelle, les pensées extraordinaires de sa petite-fille, la confiance de celle-ci, sa conduite vis-à-vis de Gratien, ce qui allait certainement en résulter. Car elle ne lui avait rien dit de son plan : mais le verrier savait néanmoins que ce serait au château de Saint-Luc que Reine-Marie allait tenter quelque chose.

L'innocence qu'elle avait mise à y

faire venir Gratien, dans quelques jours, ne laissait à M. Lemarchand aucun doute à ce sujet. Et chose certaine, c'est qu'il était absolument tranquille sur la valeur indiscutable de cette tentative.

Au point de vue intellectuel, oui, à coup sûr. Mais point cependant sur le danger que pouvait courir sa petite-fille. Et c'était pour le conjurer ou l'atténuer, ce danger possible que le riche industriel recherchait les avis de M. Servian.

Sa confiance en lui était illimitée, et il avait le pressentiment qu'une parole, un avis du magistrat, lui montreraient peut-être des choses que sa tendresse aveugle lui masquait et qu'il l'aiderait ainsi à mieux protéger son trésor.

Dès que l'industriel serait revenu de Fontaine, qu'habitait M. Servian, on devait aller, comme on l'avait décidé, visiter et prier la fameuse protectrice des Plessis. Il y avait près de cinq ans que tout cet appartement était clos.

Le matin, par une délicatesse exquise, et afin d'enlever à M. Lemarchand tout ce que ces souvenirs auraient de plus poignant encore, Reine-Marie avait pénétré dans les pièces que sa mère avait habitées.

C'était avec André qu'elle avait voulu faire cette sorte de pèlerinage. Avec André qu'elle s'était agenouillée devant la couche somptueuse où Laure avait été trouvée, un matin, avec un poignard dans le cœur.

Personne derrière la justice n'y avait pénétré, nul autre que Jeannie, qui avait fait disparaître toutes les traces lugubres ; le sang du tapis, aussi bien que les cachets de cire rouge apposés par M. Servian, sur toutes les ouvertures, sur tous les meubles.

L'Espagnole avait alors aéré, nétoyé, remis la chambre dans un ordre parfait. On eût dit, à part une légère odeur de moisissure et d'enfermé, que la morte l'habitait encore.

Appuyée à l'épaule de son fiancé, Reine-Marie avait longuement considéré toutes les choses qui l'entouraient. Ses beaux yeux que remplissaient non pas des larmes, mais une indomptable volonté, allaient d'un objet à l'autre.

—Pauvre maman ! dit-elle enfin.

Puis, au bout de quelques instants, elle ajouta avec un accent d'infinie supplication :

—Si c'est toi qui m'as inspiré cette inextinguible soif de te venger qui est en moi, dit-elle, protège-nous ! Non pas moi, mais ceux que j'aime ! Du pays de clairvoyance et de bonté où tu es aujourd'hui, tu vois combien, tous, ils sont bons et droits ! Oh ! je t'en conjure, que par moi leur bonheur et leurs existences ne soient pas brisés !

—Que veux-tu dire, mon amour ? demanda André, effrayé de l'expression profonde et ardente avec laquelle Mlle de Plessis avait prononcé ces quelques mots.

—Je me comprends ! répondit très doucement la jeune fille.

Puis, regardant le lit somptueux de Laure, avec une grande émotion elle continua :

—N'éprouves-tu aucune appréhension à dormir ici, André ? demanda-t-elle au jeune homme.

—Aucune, répondit-il très décidé.

—Alors, c'est convenu, je garderai la clef de cette chambre, et tous les soirs je te la donnerai.

—C'est entendu ! fit le jeune duc sans l'ombre d'une hésitation. Cependant il ajouta :

—Mais s'il se produit quelque chose, comme tu semble le croire, de quelle façon t'en avertirai-je ?

Mystérieuse et troublée elle répondit :

—Il faut d'abord que Gratien vienne, comme je te l'ai dit là-bas. Puis, les choses tournant au gré de

mes désirs, si ce que je pressens en effet est vrai, je serai avertie en même temps que toi, et sans toi !

—Je ne comprends pas.

—Ce n'est pas utile.

Mlle de Plessis se dirigea alors vers le cabinet de toilette, et l'ouvrit.

Mais comme, par les contrevents hermétiquement clos aucune lueur ne passait, Reine-Marie demoura au seuil de la porte, tandis que M. de Lacroix-Marbourg donnait de l'air et de la lumière.

La pièce, avec sa voûte élevée, si hardie et si élégante, apparut bientôt, comme était apparue la chambre, avec son même ordre parfait, mais sa légère odeur de souterrain.

—Il faut l'égayer un peu, dit la jeune fille, afin que cet après-midi personne ne soit impressionné en y pénétrant.

Tous les deux, ils arrangèrent le cabinet de toilette, enlevèrent les ustensils d'argent de la toilette, voilant celle-ci, ainsi que la baignoire, sous des étoffes anciennes ; redonnant à la pièce l'aspect de chapelle qu'elle avait toujours eue du temps de toutes les marquises de Plessis Saint-Luc, excepté de la pauvre Laure.

Et de fait, avec sa belle Vierge Noire, à la peinture naïve, aux yeux d'idole, aux voiles hiératiques et au manteau étoilé de pierres précieuses ; avec les fleurs qui l'entouraient, comme si elle eût été sur un autel, on avait bien l'idée que l'on était dans un sanctuaire. Et il venait aussi les pensées qui devaient entourer la puissante protectrice de la famille. Surtout, surtout c'était gai, doux, et rien ne rappelait le drame lugubre qui s'était joué tout près de là.

—Bon papa et Violette ne seront plus impressionnés en entrant ici, c'est-ce pas, André ? demanda Reine-Marie.

—Non, mon amour, répondit le jeune homme ; et toi, tu es une fée, et une fée bienfaisante, qui enlève les angoisses et les douleurs partout où tu passes, mon adorée !

—Pas pour tous, fit-elle les dents serrées et les yeux subitement durcis.

Il comprit à qui elle faisait allusion, et ne répondit pas.

Vers deux heures, on revêtit de ses plus beaux atours le Petit comte de Plessis Saint-Luc, et, comme si on l'eût conduit au plus sacré de tous les pèlerinages, dans la chapelle la plus merveilleusement miraculeuse du monde, on monta avec lui par l'escalier de la tourelle.

M. Lemarchand appréhendait beaucoup de cette visite. Il avait voulu la faire néanmoins. Mais comme son cœur d'avance se serrait ! Il revoyait par l'esprit, il revivait toutes ces choses épouvantables qui avaient failli le rendre fou.

Quel bouleversement n'allait-il pas éprouver ! Mais non ! La porte s'ouvrit. Par la fenêtre béante, le soleil, la chaleur et la lumière entraient à flots. Des fleurs encombraient la pièce, envoyant dans l'air leurs senteurs divines. Dans son cadre d'or, patiné par les siècles, la belle Vierge byzantine détachait son suave visage et ses vêtements splendides, au milieu des bougies allumées par Reine-Marie dans des candélabres d'or.

Violette qui chancelait également, se rasséna aussitôt et sourit. Elle avait son fils dans ses bras, et elle vint tomber à genoux, murmurant, éperdue :

—O Vierge mère ! protégez-le-moi, gardez-le-moi !

Elle ne put en dire d'avantage. On eût juré qu'elle allait rendre son dernier souffle.

Alors Reine-Marie lui prit l'enfant des mains, et, toute droite, avec une incomparable dignité, une

majesté chaste et simple impossible à dire, elle l'éleva au-dessus de la mère affolée et suppliante, au-dessus de son grand-père ému à mourir, au-dessus d'André incliné, et dit :

—O notre protectrice et notre amie, nous n'avons pas démerité de vous, depuis les jours lointains où vous avez promis de veiller sur nous ! Eloignez de cet enfant, le dernier de notre race, les dangers et les pièges. Qu'il soit honnête, droit et bon comme tous les siens ! Nous avons traversé la France pour vous le porter. Bénissez-le ! Bénissez-nous tous !

Elle répéta, en mettant toute son âme dans ses paroles :

—Bénissez-nous ! bénissez-nous ! Soyez avec nous !

Quelques minutes elle demeura immobile, son frère dans ses bras toujours tendus vers le portrait magnifique, vers l'image douce et bénie.

Il était sûr que, mentalement, avec ses paupières closes et son visage si beau, la jeune fille adressait la plus fervente des prières à celle, qu'elle invoquait pour les siens. Mais bientôt elle se baissa vers sa mère adoptive, et lui remettant son fils, elle lui dit :

—Relève-toi, ma Violette ; aie confiance et espoir. Ta pureté, ta bonté, ta sainteté ont une fois de plus fléchi la Vierge d'Orient. Elle vient de me le dire, elle ne m'a pas trompé : tu seras heureuse avec ton fils, avec nous, avec tout ce que tu aimes.

Et le magnifique appartement demeura ouvert ; et le soir même, André coucha, comme il l'avait promis, dans la chambre de la morte.

Le lendemain de bonne heure, il était debout, cherchant sous les arbres du parc, Reine-Marie qu'il savait y trouver.

En effet, quoiqu'il fut encore très matin, elle revenait déjà du cimetière, où elle avait voulu aller seule. Une grande paix était en elle, et ses beaux yeux avaient un rayonnement de bonheur qui frappa André.

—Viens, lui dit-elle. Nous sommes seuls et libres jusqu'à dimanche. Profitons-en.

Elle lui prit la main, et tous les deux ils partirent en une course folle, comme celles qu'ils avaient si souvent faites en Gascogne durant ces dernières années.

Un grand charme étreignait les deux fiancés, les enveloppait, décollait en eux le bonheur intime que leur donnait la solitude où ils étaient ensemble, la joie de faire à deux des projets d'avenir droits, chastes et honnêtes comme eux.

Sous un ciel de turquoises, la végétation luxuriante du parc, ses arbres magnifiques, ses buissons épais, ses fourrés inextricables descendant doucement vers un étang que formait la petite rivière, celle qui bordait l'avenue, et toutes ces verdure miraient leurs feuillages de teintes diverses foncées ou claires dans la pâleur transparente des eaux.

Là, il n'y avait rien de heurté ou de violent. Ce n'était plus le Midi avec son soleil incandescent, ses terres rouges ou jaunes, grillées par la chaleur, ses apothéoses et ses contrastes. Tout, au contraire, y était doux, serein et calme. Entre le bleu un peu pâle du ciel, et la gamme atténuée des verdure, il y avait une concordance infinie, que fondait encore une buée légère aux tons d'opale et de perle. Et dans le grand silence qui les entourait, alors qu'ils glissaient dans les sentiers déserts ou qu'ils s'asseyaient aux ravers des talus, ils trouvaient une mélancolie, une grandeur, une majesté incomparables.

On eût juré qu'entre les ramures chantaient des voix mystérieuses

et divines, qui leur répétaient, en une mélodie jamais entendue, ce que leurs cœurs énamourés disaient tout bas.

—Qu'on est heureux ici ! fit tout à coup André.

Et Mlle de Plessis, rayonnante et blanche comme un lis, répondit en serrant plus étroitement la main du jeune homme que depuis des heures elle n'avait pas abandonnée :

—Oui, au delà de tout !

Puis, elle se leva aussitôt, et simplement elle ajouta :

—Il faut marcher un peu.

En effet, durant ces quelques jours de bonheur idéal, ils voulurent revoir tout ce qui jadis les charmaient, les amusaient, durant les promenades de leur enfance.

Tantôt c'était un chemin creux, aux ornières profondes, allant à une ferme où on leur servait autrefois du lait, et dans les inégalités dangereuses desquelles Reine-Marie toute petite, trébuchait.

Puis, tout au bout du sentier, la ferme elle-même où avait vécu la nourrice d'Horace, une pauvre maison aux toits de chaume sur lesquels fleurissaient des iris et des quarantaines odorantes.

Et, à côté, l'enclos, maintenant abandonné, où paissait, sous les pommiers en fleurs, la vache familière qui fournissait le lait chaud et crémeux, celui que Reine-Marie et André adoraient.

Et tous ces souvenirs les reprenaient l'un et l'autre, rendaient la jeune fille plus douce, plus aimable, avec ses effusions et ses tendresses que rien ne troublait ; lui donnaient des grâces d'amoureuse et un charme jeune qui bouleversait son fiancé, tout en lui mettant le paradis dans l'âme.

Mais le lieu où ils se plaisaient le plus, tous les deux, c'était le grand étang tranquille, sommeillant dans le vallon, au fond du parc, sous l'ombre des arbres plus beaux et plus grands que les autres. Là régnait un grand silence, à peine troublé par le vol silencieux des libellules aux ailes de pierreries, ou par le bourdonnement plus affairé des abeilles travailleuses et inquiètes.

A côté on voyait une petite ruine, toute recouverte de ronces et de lierres. Elle couronnait une butte formée probablement par les terres provenant du nettoyage, ou peut-être même du creusement du lac.

Cette ruine était, disait-on, les restes d'une vieille chapelle dans laquelle, sous de larges dalles plates, dormait l'un des aïeux du marquis.

Mais cette soi-disant sépulture pouvait bien n'être qu'une légende, et la ruine probablement devait avoir été tout simplement, jadis, soit une cabane de charbonnier, soit une hutte servant l'hiver à chasser le canard sauvage, l'halbrand et la sarcelle.

Il y avait longtemps et longtemps qu'elle s'était démolie, car de mémoire des plus vieux on ne l'avait jamais vue utilisée, quoiqu'elle fût dans une situation admirable pour ce genre de chasse, le haut de la butte permettant de voir le lac tout entier.

Là, André et Reine-Marie restaient des heures, la main dans la main, sans murmurer une parole, écoutant la musique divine de leurs cœurs se faire entendre tout bas. Et le soir, sous les yeux approbateurs de Violette et de bon papa, le charme continuait, leur adoration extasiée également.

—Es-tu heureuse, mon amour ? demandait de temps en temps Jacques Lemarchand à sa petite-fille.

Et Reine-Marie, grève et pâle, disait :

—Oui, je bois à pleins bords le bonheur et le courage !

Gratien ne devait arriver que le dimanche matin. Le samedi, Reine-Marie dit à André :

—Encore cette journée de pure joie, mon duc, n'en laissons pas perdre une seconde.

Et ils emportèrent leur déjeuner avec eux, ne voulant pas en effet quitter d'une minute la solitude où ils vivaient dans la plénitude absolue et jalouse de leur mutuel amour.

Mais tout à coup, vers quatre heures, alors que la chevelure blonde de Reine-Marie émergeait à peine du bras refermé d'André, un craquement plus léger que le vol des abeilles se produisit dans l'allée qui contournait la berge.

Reine-Marie l'entendit, mais ne bougea point. Pourquoi, du reste ? Sa tendresse et les chastes familiarités qu'elle se permettait, tout cela n'était-il pas béni et approuvé par son grand-père, et Horace et tous les siens ?

André, assis sur la berge et dominant sa compagne de toute la tête, tourna son visage vers l'allée, où dans le rayonnement du ciel se balançaient les fleurs blondes des tilleuls ou les étoiles blanches des clématites, et il regarda.

A son frisson, Mlle de Plessis demanda :

—Qu'est-ce que tu as ?

Il prononça très bas un nom :

—Gratien !

(A continuer)

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE"

Agent pour le district de St-Hyacinthe

Belles chemises en satine noir, seulement 25 cts cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Costumes à la mode

Un grand choix d'Etoffes à Costumes, à la mode, Etoffes à Manteaux et à Colletteries, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez

TRAHAN & McNULTY,

Enseigne de la Boule Rouge.

Emporium, 10c

Dans toute ville et dans tout village on peut se procurer la



Graisse Mica POUR Essieux

qui rend vos chevaux contents.

Fabriquée par IMPERIAL OIL CO.

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT A VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



FOURNITURES DE PENITENCIERS

Des soumissions cachetées adressées "Inspecteurs des Pénitenciers, Ottawa" et portant à l'enclos "Soumissions pour fournitures" seront reçues jusqu'à lundi 16 juin, inclusivement, de partis désireux de passer contrat pour fournitures, durant l'année fiscale 1902-1903, pour les institutions suivantes, savoir :

- Pénitencier de Kingston.
- Pénitencier de St. Vincent de Paul.
- Pénitencier de Dorchester.
- Pénitencier de Manitoba
- Pénitencier de la Colombie Anglaise.
- Prison de Regina
- Prison de Prince Albert.

Des soumissions séparées seront reçues pour chacune des classes de fournitures suivantes :

1. Farine (forte canadienne pour boulangers).
2. Bœuf et mouton (frais)
3. Fourrage.
4. Charbon (anturacite et bitumineux.)
5. Bois de corde.
6. Epicerie.
7. Huile de charbon (en baril).
8. Marchandises sèches
9. Drogues et remèdes.
10. Cuir et outils.
11. Ferronneries, ferblanterie, peintures etc.
12. Bois.

Des détails d'informations quant au formes de contrat, et aux formes de soumission seront fournies sur demandes aux gardiens des différentes institutions.

Toutes les fournitures seront sujettes à l'approbation du gardien du pénitencier ou de la prison.

Toutes les soumissions offertes doivent spécifier clairement l'institution ou lesquelles, on se propose de fournir, et doivent porter la recommandation d'au moins deux garanties responsables.

Les journaux insérant cette annonce sans y être autorisés par l'imprimeur du Roi ne recevront aucun paiement.

DOUGLAS STEWART, GEO. W. DAWSON,

Inspecteurs des Pénitenciers.

Département de la Justice,

Ottawa, 12 mai 1902

PIANOS



Droits ou Carres

Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement, Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," ST-HYACINTHE.

INSIGNES

sur

RUBANS

CELLULOÏD

et META

POUR

Sociétés Religieuses

et de Bienfaisance

CERCLES AMATEURS,

ETC., ETC.

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE",

ST-HYACINTHE

G. H. Henshaw, Jr.

Agent General d'Assurance.

Vie : Confederation Life Ass. Co.

Feu : North British & Mercantile,

"Norwick Union Association Co,

"Atlas Insurance Company.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité, de St Hyacinthe.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 3 juin 1902, inclusivement, pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Puissance.

On pourra se procurer le devis et formule de soumission au ministère des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) (de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 2 mai 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour dragage à Point Edward, Ont." "Soumission pour dragage à Port Arthur, Ont." "Soumission pour dragage au Sault Ste-Marie, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 7 mai 1902, inclusivement pour dragage aux places ci-dessus mentionnées.

Les plans et devis pourront être vus aux places suivantes : pour Port Arthur, Point Edward et Sault Ste Marie, s'adresser aux maîtres de poste de ces trois endroits; et pour tous les travaux s'adresser au bureau de H. A. Gray, écrivain, ingénieur résident des Havres et Rivières d'Ontario, dans la bâtisse de la "Confederation Life", Toronto; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics pour les montants suivants : Point Edward, cinq mille piastres (\$5,000.00) Port Arthur, trois mille piastres, (\$3,000) Sault Ste-Marie, onze mille piastres (11,000.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 21 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 1 f.

Déménagement

Simard & Godbout

Après le 1er Mai 1902, notre assortiment de Meubles de Salon, Boudoir, Salles à Dîner, Chambre, etc., sera transporté au

No 210 Rue Cascades,

Ancienne place de J. D. Renard

Meubles sur commande.

Réparations faites avec goût.

Simard & Godbout

210 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE

MIEL

Miel pur, qualité supérieure - vendre au monastère du Précieux Sang, St Hyacinthe.